

Séchage en grange et optimisation du système *Carnet de Bord – situation initiale*



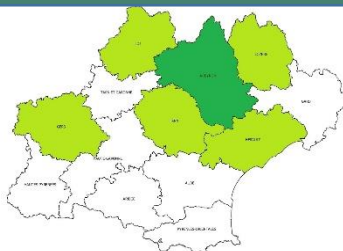
3 UMO



365 chèvres à la traite



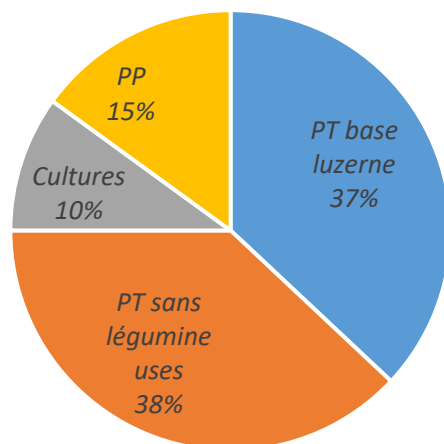
Mixte laitier et fromager



Département de l'Aveyron



30 hectares de SAU réparti
comme suit en 2018:



Système alimentaire principal du troupeau :

- ❖ Séchage en grange

Objectifs dans le cadre du projet :

- ❖ Retrouver un système autonome en diminuant le cheptel par l'augmentation de la partie transformation.
- ❖ Améliorer la qualité protéique des fourrages.
- ❖ Le séchage en grange a été mis en place en même temps que l'arrêt du maïs ensilage.

Actions mises en place

- ❖ Mise en place d'un suivi des prairies semées à l'automne 2020
- ❖ Suivi des prairies multi-espèces dans le but d'améliorer la qualité protéique, suivi bota et rendement

Ressenti de la charge de travail



Niveau d'autonomie alimentaire

- ❖ L'exploitation n'est pas du tout autonome (Achat de foin de luzerne et de déshydraté).
- ❖ La baisse du cheptel va permettre de retrouver une meilleure autonomie et de limiter les achats.





Carnet de Bord : suivis des actions



Actions sol

Assolement (en ha)	2018	2019	2020	2021	Remarques/commentaires
Prairies base luzerne	12	10	11	14	Depuis 2015, la rotation de l'exploitation est basée sur l'herbe et la céréale. Sur un bloc de 30 ha, il y a une alternance de prairies de longue durée de 4 à 5 ans soit à dominante de luzerne soit à base d'autres légumineuses entrecoupées d'une céréale à paille. Cette rotation permet de respecter un bon délai de repos (6 ans) entre deux prairies à base luzerne. La part globale de légumineuse à
Prairies bases trèfles	12	13	15	11	
Prairies permanentes	5	5	4	3	
Mais grain irrigué	3,4	0	0	0	
Céréales	0	5	3,5	5	

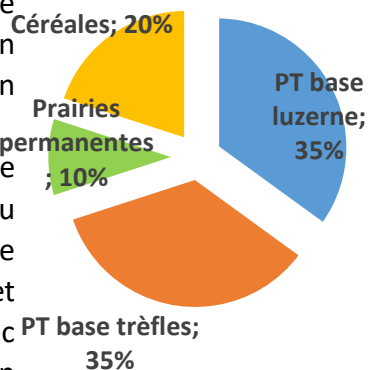
Bilan des actions mises en place par l'éleveur :

Dans le cadre du GOPEI CapNGo, nous avons suivi une prairie semée en fin d'été 2020 sur une base de luzerne. Cette prairie avait une orientation fauche pour du séchage en grange. La parcelle est située en vallée du lot sur un sol d'alluvion avec un pH de 7.2 et un bon niveau en phosphore et potasse lié à un historique d'apport en fumier important.

L'objectif au semis était d'avoir une proportion d'au moins 50% de légumineuses à la récolte pour assurer une bonne valeur azotée du fourrage. Le mélange est composé de 47% de légumineuses (33% de luzerne et 23% de trèfle blanc) soit en kilogramme : 15 kg de luzerne et 2 kg de trèfle blanc. Les graminées représentent 53% du mélange avec une dominante en fétuque élevée et fléole. Ce sont deux espèces bien adaptées à ces sols profonds de vallée et qui ont une bonne valeur fourragère en foin notamment la fléole. Ce n'est pas un mélange très complexe (5 espèces) mais qui va permettre de répondre à l'objectif de l'éleveur.

A l'avenir, il est envisagé pour ce type de parcelle et ce type de fauche de légèrement modifier la composition des mélanges : réduire la part de trèfle blanc à 1 kg et augmenter la part de ray grass anglais plus adapté à un rythme de fauche rapide.

Assolement 2021





Carnet de Bord : suivis des actions



Actions troupeau

Indicateurs	2018	2019	2020	2021	Remarques/commentaires
UGB présents	71	73	66	52	L'exploitation diminue petit à petit son cheptel pour retrouver plus d'autonomie. Cette baisse s'explique par le choix des associés de développer la transformation laitière qui permet de créer de la valeur ajoutée. L'exploitation est aujourd'hui autonome en fourrages grossiers. On observe aussi une baisse significative des concentrés utilisés par litre de lait produit. Par contre, malgré la présence de céréales, la part de concentrés achetés restent encore importante.
EMP	333	355	330	255	
Lait/chèvre	885	756	907	826	
TB (g/L)	35,5	39,2	40,5	40,65	
TP (g/L)	33,8	34,7	36,3	37,22	
Kg concentré/chèvre/an	529	440	423	381	
g concentré/L de lait produit	598	582	466	461	
Part de concentré produit (en %)	18	17	10	13	

Bilan des actions mises en place :

Pour améliorer l'autonomie de leur système, les éleveurs ont mis en œuvre plusieurs leviers aussi bien sur la partie sols (passage au séchage en grange, qualité des prairies) que sur le volet troupeau (baisse des effectifs, développement de la transformation laitière).

Le développement de la transformation laitière répond aux objectifs des éleveurs qui souhaitent maîtriser un produit, de la production de lait à la vente directe aux consommateurs. Ils voulaient retrouver aussi la satisfaction des consommateurs.

Ils ont commencé avec 3000L pour atteindre progressivement en 2021 16 000L transformés. Avec 7 ans de recul, on a pu observer une valorisation du litre de lait entre 3 et 5€ selon les années (effet COVID en 2020). Le volume livré en laiterie est passé de plus de 300000 L à environ 200000L.

Au niveau économique, le produit global de l'atelier caprin (laiterie + transformation) est resté stable. Aujourd'hui, l'atelier fromagerie et vente directe représente environ un tiers du chiffre d'affaire. L'effectif de chèvres a diminué de quasiment de 30%. Au final, la marge brute ramenée au 1000L a progressé de 30% passant de 450€ à 650€. « On cherche moins le volume mais plutôt la valeur ajoutée ».

Un bémol quand même, le temps de travail a augmenté lié à la transformation et à la commercialisation sur circuits courts (marché, magasin de producteurs).



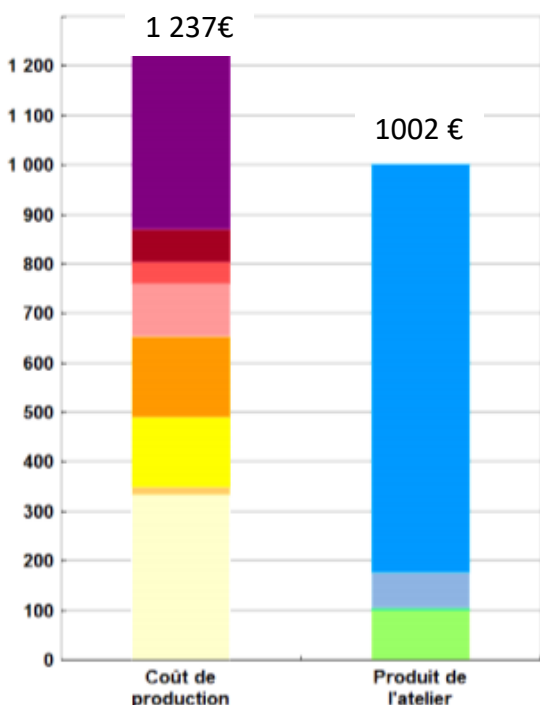
Carnet de Bord : coûts de production

Coûts de production

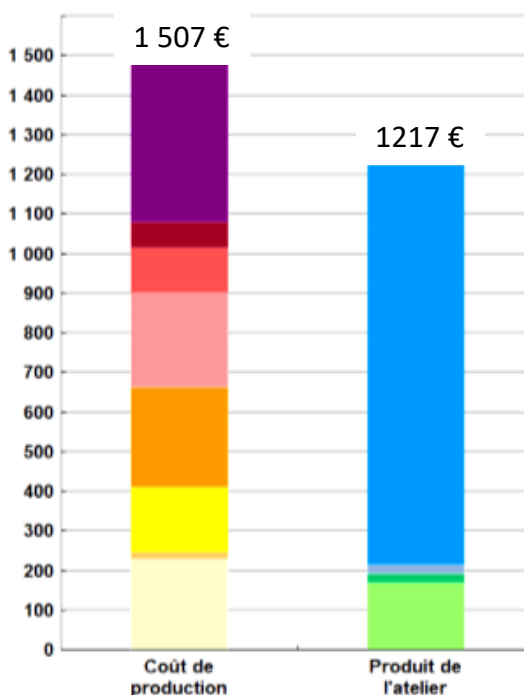
données 2018

données 2021

€/ 1000 litres de lait



€/ 1000 litres de lait



Coût de production total

- Travail
- Foncier et capital
- Frais divers de gestion
- Bâtiments et installations
- Mécanisation
- Frais d'élevage
- Approvisionnement des surfaces
- Alimentation des animaux

Produit total

- Prix de vente du lait
- Produit viande
- Autres produits
- Aides

MARGE BRUTE ATELIER CAPRIN

2018 :

375 € / chèvre
424€ / 1000 litres

2021 :

643 € / chèvre
842 € / 1000 litres

Il est difficile de comparer les coûts de production sur 2 années. L'augmentation du coût de production s'explique par la baisse progressive du volume de lait produite entre 2018 et 2021. La part du travail est importante (30%) et s'explique par la partie transformation/commercialisation. Le poste alimentation a sérieusement diminué grâce à l'amélioration de l'autonomie en grossier du système.

Ensuite, la marge brute ramené au 1000L a fortement progressé de 50% passant de 424€ à 643€.



Carnet de Bord : situation finale

Le système final (données 2021)

Rappel des objectifs initiaux :

- ❖ Retrouver un système autonome en diminuant le cheptel par l'augmentation de la partie transfo.
- ❖ Améliorer la qualité protéique des fourrages.

Atteinte des objectifs



Niveau d'autonomie alimentaire 2021

Autonomie massique en fourrages grossiers: 99%

Autonomie massique en concentré: 13%



Bilan :

Pour améliorer l'autonomie fourragère de leurs systèmes, les associés ont activé plusieurs pistes. La mise en place de tous ces leviers a permis de sécuriser le système vis-à-vis de l'autonomie en grossier. Aujourd'hui, l'exploitation n'est pas autonome en concentrés et en paille, la sole en céréale n'est que de 4 à 5 ha de blé chaque année. Mais la baisse du cheptel et du chargement devrait continuer avec le développement de la transformation et de la vente en circuit court. Cela va permettre de dégager de nouvelles surfaces pourquoi pas pour cultiver de nouvelles ressources en protéine.

Pour finir, les membres actuels et futurs du GAEC insistent sur le fait que la notion d'autonomie ne s'arrête pas aux fourrages ou à la protéine. Leur démarche est aussi une volonté d'aller vers plus d'autonomie décisionnelle. Ils le résument avec les termes suivants : « C'est qui nous décidons !! »

Un projet
d'association
est en cours.